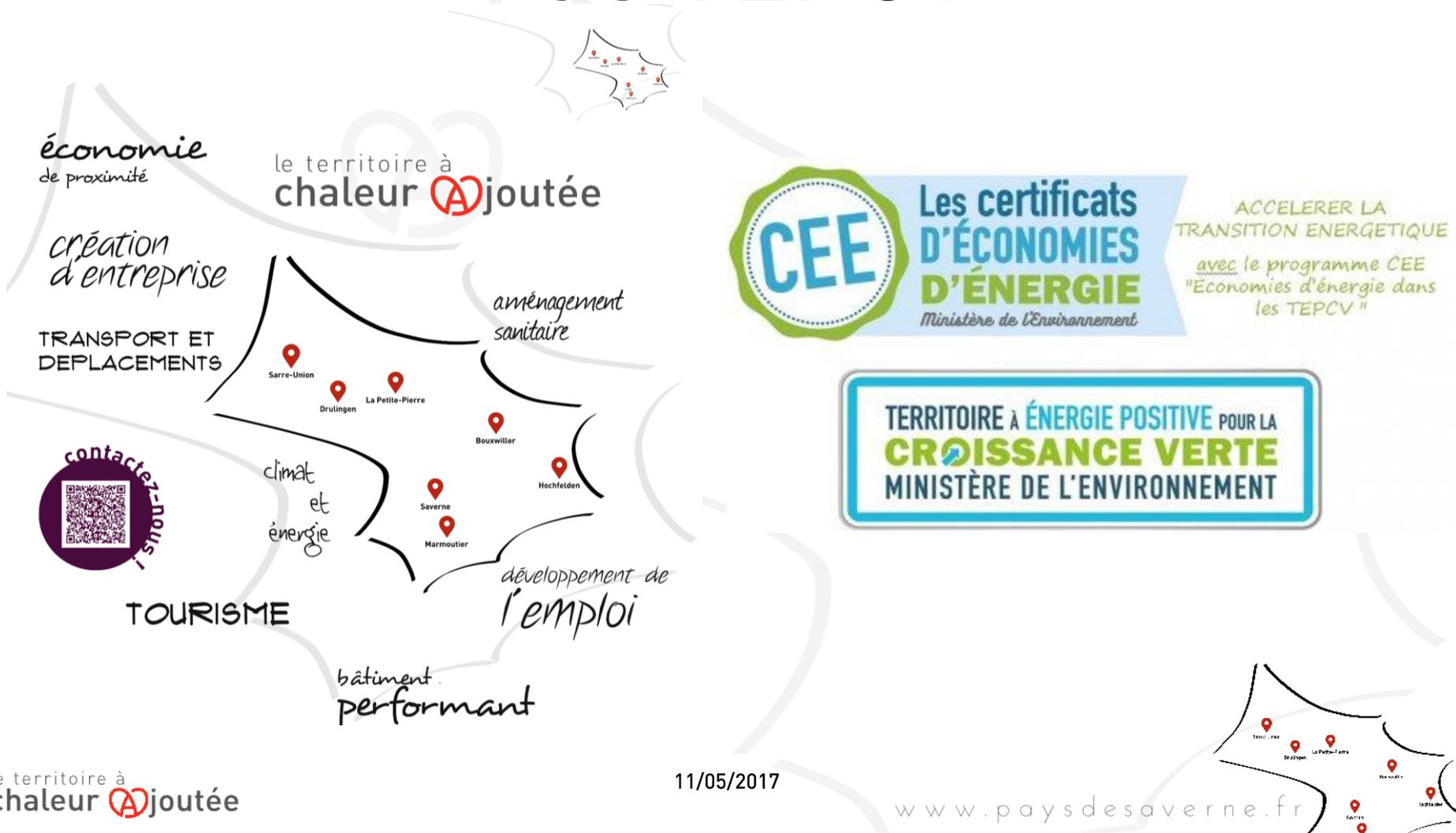


Dispositif CEE dans le cadre de TEPCV



économie de proximité

création d'entreprise

TRANSPORT ET DEPLACEMENTS



TOURISME

climat et énergie

le territoire à chaleur ajoutée

aménagement sanitaire

développement de l'emploi

bâtiment performant



Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de l'Environnement

ACCELERER LA TRANSITION ÉNERGETIQUE
avec le programme CEE
"Economies d'énergie dans les TEPCV"

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Sommaire

- Dispositif des CEE,
- Fonctionnement des CEE classiques,
- Les CEE dans le cadre des TEPCV.



Dispositif des CEE

Dispositif réglementaire obligeant les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie en entreprenant différentes actions auprès des consommateurs.

Programme CEE « Economies d'énergie dans les TEPCV »

- Depuis le 13/02/2017, investissements dans les économies d'énergie récompensés via l'attribution de CEE.



Fonctionnement des CEE classiques

Les obligés (fournisseurs d'électricité, gaz, chaleur et froid, distributeurs de fioul) :

- Obligation d'économies d'énergie avec un objectif à atteindre,
- Pénalités en cas de non-respect.

Les éligibles (collectivités, ANAH, bailleurs sociaux) :

- Peuvent mener et faire certifier des actions d'économies d'énergie.



Fonctionnement des CEE classiques

Le kWh cumac :

- Unité de compte des certificats d'économie d'énergie,
- Economies d'énergie cumulées sur toute la durée de vie de l'opération,
- Actualisation financière et technique.

Valeur des CEE:

- Négociation entre partenaires obligés et éligibles.



Les CEE dans le cadre des TEPCV

Dépenses éligibles:

- Dépenses réalisées entre le 13/02/2017 et le 31/12/2018,
- Travaux de rénovation de l'éclairage public,
- Isolation des bâtiments publics,
- Changement de chauffage dans les bâtiments publics pour des EnR.



Les CEE dans le cadre des TEPCV

Et sur le territoire du PSPP:

- Dépenses maximales éligibles de **1 300 000 € HT**,
- **Seuil de 162,5 M€ au niveau national** donc premiers arrivés, premiers servis,
- Montant de l'aide qui dépend du tarif de rachat des CEE obtenus,
- PSPP = service d'appui et d'accompagnement auprès des collectivités.



Les CEE dans le cadre des TEPCV

Exemple selon le cours du kWh_{cumac} du mois d'avril 2017:

- Remplacement d'une chaudière par une PAC pour un coût de 51 000 € HT

↳ Aide de 44 566 € HT.

➔ **Objectif** : contractualiser avec un délégataire avec un tarif de rachat le plus intéressant possible



Formation sur l'optimisation énergétique de votre patrimoine bâti

Mardi 16 mai entre 9h et 12h

À la mairie de Reipertswiller
rue des Écoles

- Apport technique sur le fonctionnement d'un système de chauffage et de sa régulation
- Méthode de suivi des consommations
- Echange sur les bonnes pratiques



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

